

Informations de base

2022/0176(NLE)

NLE - Procédures non législatives
Décision

En attente de décision finale

Identification de la violation des mesures restrictives de l'Union comme des crimes selon l'article 83, paragraphe 1, du TFUE

Subject

7.30.30 Lutte contre la criminalité
7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	LÓPEZ AGUILAR Juan Fernando (S&D)	04/07/2022
Conseil de l'Union européenne			